

[Infographie] Baromètre don sur salaire 2021

L'ARRONDI sur salaire, outil de don participatif en entreprise, séduit un nombre toujours croissant d'entreprises et de donateurs. En témoigne le dernier baromètre microDON revenant sur les chiffres de 2020 : 655 entreprises et plus de 440 000 salariés sont concernés par le don sur salaire. Au cours de l'année 2020, 139 entreprises ont rejoint le dispositif, le rendant accessible à plus de 57 000 nouveaux salariés. Retour en infographie sur les chiffres.

Le principe : Chaque mois, les salariés ont la possibilité via une [Plateforme web dédiée à l'engagement solidaire de l'entreprise](#) de faire un micro-don à une association de solidarité de leur choix, depuis leur net à payer (un arrondi et/ou un montant fixe). L'employeur, en co-solidarité, a également la possibilité de doubler le montant du don de ses collaborateurs. Via ce dispositif 100% des dons sont ainsi reversés aux associations bénéficiaires.

139 nouvelles entreprises en un an !

Dans un contexte où les associations ont vu leurs besoins et le nombre de leurs bénéficiaires exploser, le don sur salaire s'impose comme un acte de générosité accessible à tous. Entre 2019 et 2020, ce sont ainsi 139 entreprises supplémentaires qui se sont engagées dans la démarche. Fin 2020, on comptabilise donc **655 entreprises** au sein de **137 groupes**, rassemblant plus de **446 000 salariés concernés**. Ce sont majoritairement des [grands groupes de plus de 1000 salariés](#) qui adoptent ce dispositif (61 groupes), parmi lesquels la Caisse d'Épargne Hauts de France, la Banque Palatine, Oney, le Crédit Agricole CIB, Shiseido ou encore Nutrition et Santé en 2020.

La force du don sur salaire réside dans sa dimension collaborative. Cela se traduit par le don, puisque l'employeur et les salariés donnent ensemble, mais aussi dès la sélection des bénéficiaires. Un collaborateur engagé est un collaborateur qui se sent concerné par une cause

Lauriane Muraire – Cheffe de projets déploiements

Plus de 5 millions d'euros collectés depuis les débuts

En 2020 les entreprises engagées avec **L'ARRONDI sur salaire ont franchi le cap des 5 millions d'euros collectés, 5 306 695€ exactement, soit 1 114 895 dons depuis le lancement du dispositif** en 2015. Une générosité qui s'explique par [l'engagement non seulement des salariés mais aussi de leur entreprise](#) en co-solidarité. En 2020, le don moyen s'élève à 3,50€ et **7 entreprises sur 10 abondent le don**. Ce sont ainsi 1 690 441€ qui ont été collectés sur l'année et un impact décuplé pour les associations bénéficiaires.

176 associations d'intérêt général soutenues en 2020

A travers ce dispositif, ce sont 176 associations d'intérêt général qui ont été soutenues. C'est **l'association Planète Urgence** qui se place en haut du podium du top 3 des associations qui ont le plus collecté en 2020 avec **182 167€ de dons**. On notera également les **84 664€ collectés par la fondation de l'AP-HP pour la Recherche** qui lutte contre l'épidémie de covid-19.

Les entreprises contribuent ainsi à travers ce dispositif et le choix des associations bénéficiaires aux 17 Objectifs de développement durable (ODD) définis par l'ONU. On retrouve ainsi dans le top 3 des objectifs les plus soutenus :

- Bonne santé et bien-être : 28,5% (77 associations contribuent à cet objectif)
- Inégalités réduites : 19% (51 associations contribuent à cet objectif)
- Education de qualité : 13,3% (36 associations contribuent à cet objectif)

LE BAROMÈTRE DU DON

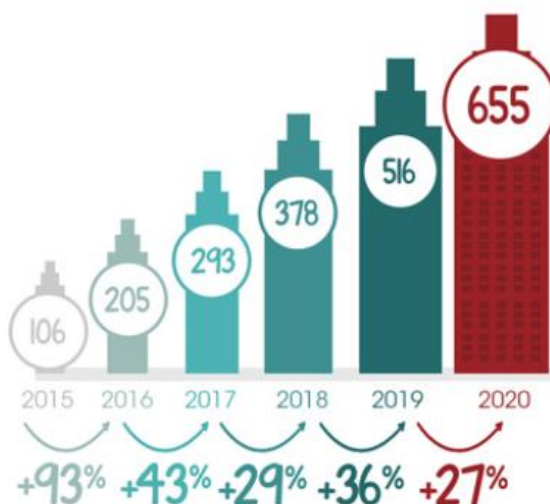
2021 en France

sur salaire ...

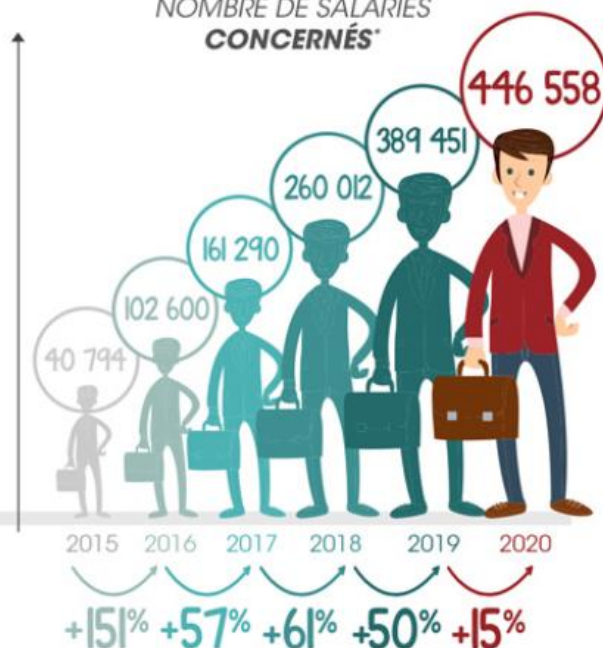
Le don sur salaire s'impose en France !

**139 NOUVELLES
ENTREPRISES
ENGAGÉES EN 1 AN !**

NOMBRE D'ENTREPRISES
ENGAGÉES*



NOMBRE DE SALARIÉS
CONCERNÉS*



* Chiffres cumulés

Qui sont ces entreprises qui s'engagent ?



ILS NOUS ONT REJOINT EN 2020

CAISSE D'ÉPARGNE
HAUTS DE FRANCE



BANQUE
PALATINE
L'Art d'être Banquier

oney

CRÉDIT AGRICOLE
CORPORATE & INVESTMENT BANK

SHISEIDO

NS nutrition
& santé

Les caractéristiques des dons*



29 758

salariés donateurs en
2020 avec un don moyen
de 3,50 € / salarié

69%

des entreprises
abondent le don



100%

des dons reversés
aux associations
bénéficiaires

x2,5

de collecte
en 3 ans.

1 690 441 €

332 210 dons

2020

1 341 203 €

279 629 dons

2019

979 131 €

204 223 dons

2018

644 848 €

142 390 dons

2017

457 938 €

106 703 dons

2016

193 134 €

49 740 dons

2015

+26%

de collecte
en 1 an.

En 5 ans, il y a eu
1 114 895 dons
pour un total de

5 306 695 €

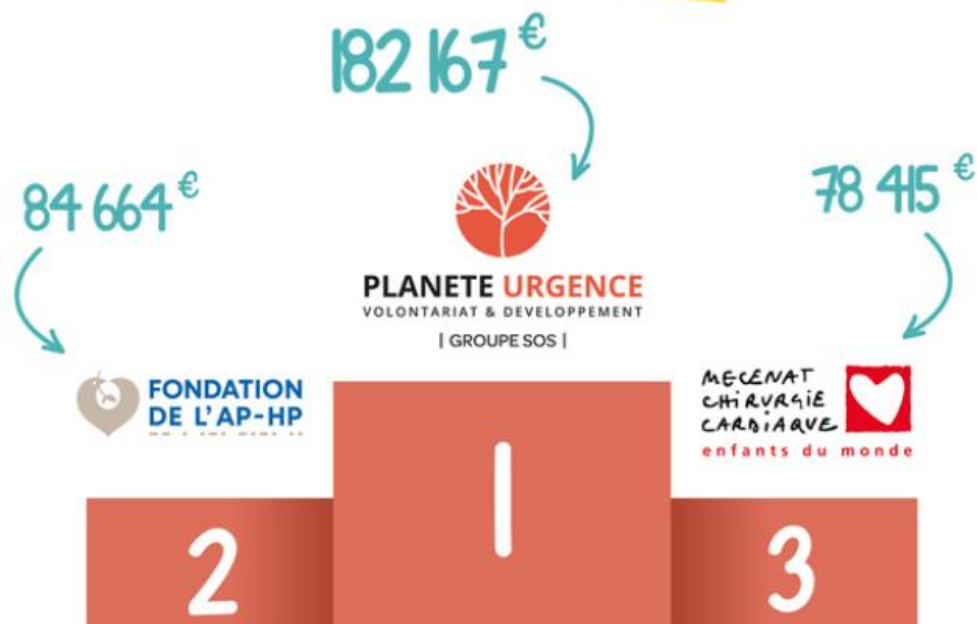
Les associations bénéficiaires



176
ASSOCIATIONS
SOUTENUES
EN 2020

AVEC EN MOYENNE
3 ASSOCIATIONS
SOUTENUES PAR
ENTREPRISE

Le top 3 des associations qui ont le + collecté en 2020



Les Objectifs de Développement Durable soutenus

PROPORTION ET NOMBRE D'ASSOCIATIONS CONTRIBUANT À CHAQUE ODD



1 PAS DE PAUVRETÉ



19

associations



2 FAIM «ZÉRO»



6

associations



3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



77

associations



4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



36

associations



5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



5

associations



6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



3

associations



7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE



3

associations



8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



18

associations



9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



1

association



10 INÉGALITÉS RÉDUITES



51

associations



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



3

associations



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



11

associations



13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



6

associations



14 VIE AQUATIQUE



5

associations



15 VIE TERRESTRE



15

associations



16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES



7

associations



17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



4

associations